

Montage, démontage, utilisation et vérification journalière des échafaudages de pieds fixes R408

Assurer sa propre sécurité ainsi que celle des autres ouvriers du bâtiment, telle est la mission du monteur en échafaudage. Il doit aussi veiller à l'efficacité de son installation et doit pouvoir réagir face aux imprévus, notamment face à la météo et aux risques de chutes.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des apprenants

- Toutes personnes utilisant des échafaudages de pieds fixes
- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin d'évaluer les besoins

Prérequis

- Expérience professionnelle d'au moins 6 mois
- Ne pas être sujet au vertige
- Médicalement Apte
- Avoir suivi une formation travail en hauteur et maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant

Effectif

Minimum 3 apprenant(s)

Maximum 10 apprenants

Accessibilité et délais d'accès

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.

3 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Monteur : Quizz avec plus de 60% de bonne réponse - Pratique sur échafaudages

Récepteur : QCM + Test pratique

Objectifs pédagogiques

- Adopter un comportement responsable lors d'opérations de montage, démontage et d'utilisation d'un échafaudage de pieds fixes
- Permettre au(x) candidat(s) d'assurer la vérification journalière d'un échafaudage de pieds fixes.
- Être capable de monter, d'utiliser et de démonter des échafaudages de pied en toute sécurité
- Assurer sa sécurité et celle de ses collègues et de son environnement

Contenu de la formation

- Présentation
 - Objectif global de la formation

FJ2L Group

23 bis rue du docteur pierre teurlay

33910 SAINT DENIS DE PILE

Email : julie.mamouret@fjprevention.fr

Tel : +33675187976



- Généralités
- Les accidents
- Législation
 - Responsabilités
 - Application des textes
 - Les normes
 - Les différents contrôles
- Les échafaudages
 - L'identification des différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation
- Mise en œuvre
 - Mise en œuvre et utilisation de matériels et équipements assurant la sécurité
 - L'adoption d'un comportement responsable lors de la mise en œuvre ou de l'utilisation d'un échafaudage
- Règles de montage et de démontage
 - Prendre connaissance du plan de montage
 - Contrôle de la verticalité et d'horizontalité
 - Les contreventements (rôle et dispositions)
 - La sécurité des monteurs (individuelle et collective)
- Les moyens de protection / Gestes et postures
 - Gants, casque, tenue de travail, chaussures de sécurité, harnais de sécurité
 - Les bons gestes et les bonnes postures adaptés aux manutentions réalisés lors du montage et du démontage de l'échafaudage
- Mise en pratique
 - Montage, démontages d'un échafaudage de pieds fixes
 - Vérification de l'échafaudage de pieds fixes avant utilisation
 - Les documents : autorisation d'exploitation, affichage des conditions d'utilisation
 - Évaluation finale, examen théorique et mise en situation pratique

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur certifié

Moyens pédagogiques et techniques

- Les documents de référence : Décret du 01 septembre 2004 Arrêté du 21 décembre 2004 Recommandation CNAMTS R 408, Film CARSAT Accident du travail sur un échafaudage de pieds fixe, EN 12810-12811 (norme échafaudage), Art L411-1 (définition accident du travail), notice du fabricant.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Formation théorique magistrale sur documents pédagogiques
- Exposé interactif
- Mise en situation avec des exercices de Montage, démontage, vérification et utilisation d'échafaudages de pieds fixes